



## REGLEMENT DU JEU CONCOURS PHOTOS

### La Faune et la Flore à notre porte

Du 1<sup>er</sup> Avril 2021 au 31 mai 2021

#### Article 1 : Participation

- La participation au concours est gratuite
- Le concours est ouvert aux familles ayant des enfants à l'éveil de la Foi, en catéchèse et/ou aumônerie sur le secteur paroissial de Palaiseau
- Les membres du jury ne peuvent pas participer
- 3 photos maximum par famille
- Les photos doivent être prises en Essonne, en extérieur
- Les photos doivent être envoyées **avant le 31 mai 2021 minuit**

#### Article 2 : Thème et organisateur

Le thème de ce concours est : « **La Faune et la Flore à notre porte** ». Il s'agit de partager un regard sensible sur la richesse de la biodiversité sur notre territoire essonnien par le biais de la photographie et de faire découvrir la faune et la flore du territoire.

Ce concours est organisé par le groupe Nature et Biodiversité, équipe de jeunes du Second Cycle de l'aumônerie publique de Palaiseau.

#### Article 3 : Comment participer ?

Pour participer, les candidats du concours doivent :

- remplir un seul bulletin d'inscription \* par famille en se connectant sur le lien :

<https://forms.gle/1oGMyXiB9PEXQa3D6>

*\* Les données personnelles que le participant indique sont uniquement utilisées pour le contacter dans la limite de ce concours.*

- être l'auteur de la/des photo(s) proposée(s)
- Par photo :
  - Le nom du fichier doit **obligatoirement** respecter la nomenclature suivante :  
**Nom famille\_prénom\_concours\_N °photo (1, 2 ou 3)**
  - Un titre doit être indiqué dans le champ *Titre* relatif à la photo et présent dans le formulaire
  - Le lieu où a été prise la photo doit être précisé dans le champ *Lieu* relatif à la photo et présent dans le formulaire
- L'envoi se fera sous format de fichier numérique jpeg, 1 fichier par photo ; 3 fichiers maximum, seront attachés au bulletin de participation si vous avez un compte Google.



Si vous n'avez pas de compte Google, vous devez remplir le bulletin de participation en cliquant sur le lien et ensuite envoyer les fichiers photo à l'adresse : [aeconcoursphotos@gmail.com](mailto:aeconcoursphotos@gmail.com) en indiquant dans l'objet du mail : **NOM Famille Concours AEP**

## Article 4 : Format des photos !! IMPORTANT !!

Les participants doivent se conformer strictement aux présentations suivantes :

- Seul le format JPEG sera accepté.
- Taille photo environ : 2000x3000 pixels
- Résolution minimale : 300 dpi
- Les photos peuvent être prises avec un appareil photo ou un portable
- Les photos doivent pouvoir être tirées sur papier
- Poids maximum de 10 Mo par photo
- Les photos pourront être en couleur ou noir et blanc.
- Les photos ne devront pas présenter de personne reconnaissable
- Pas de bordure blanche ni de signature
- Pas de retouche de photo afin de respecter l'authenticité de la photo

## Article 5 : Jury et sélection

Le jury est composé des membres du groupe d'aumônerie des Seconds Cycles « Nature et Biodiversité »

Il se réunira en juin 2021 pour sélectionner les images et désigner les 3 premiers lauréats.

Le nom des gagnants sera communiqué lors des journées d'inscription de l'éveil à la Foi, de l'aumônerie et de la catéchèse en septembre 2021 et leurs photos seront affichées.

## ARTICLE 6 : Prix et exposition

- Les 3 premières photos seront exposées dans les différents lieux d'inscription à la rentrée ; elles recevront un prix qui sera remis lors de la messe de rentrée de l'aumônerie
- Les 10 premières photos pourront être affichées sur le site internet du secteur paroissial de Palaiseau
- Toutes les photos envoyées pourront être exposées dans les églises du secteur et/ou salles paroissiales, à partir de septembre 2021, tout au long de l'année.

## Article 8 : Droits de reproduction et droit à l'image

Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise.

Chaque participant reste propriétaire de ses photos mais autorise gratuitement l'aumônerie de l'enseignement public à publier leurs images dans le cadre de ses activités, que ce soit dans le secteur de Palaiseau ou au niveau du diocèse

Les participants acceptent que leurs noms soient cités dans les résultats et que la ou les photos soient publiées et exposées.

## Article 9 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du présent règlement entraîne l'élimination systématique des photos.

**Pour tout renseignement complémentaire :** [aeconcoursphotos@gmail.com](mailto:aeconcoursphotos@gmail.com)